

DECISION DU PRESIDENT
N° D2025-099

Objet : N°2025-06 - Marché public pour une mission d'études de sondage pour les décors peints du Château de Chazey-sur-Ain
Attribution

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2023-150 du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDERANT que la consultation, lancée en procédure adaptée, le 30 mai 2025, par avis d'appel public à la concurrence sur le profil acheteur de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, marchéspublics.ain ainsi que sur le support de publicité, MarchésOnline, concernant une mission d'études de sondage pour les décors peints du Château de Chazey-sur-Ain, a permis de recevoir trois propositions dont les candidatures sont recevables et les offres acceptables ;

- **DECIDE** de confier le marché public relatif à une mission d'études de sondage pour les décors peints du Château de Chazey-sur-Ain à la Société ECMH – Etudes pour la Conservation des Monuments Historiques à Paris (75), pour un montant total de 30 476.03 € HT calculé sur la base de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire, à compter de la date de notification pour une durée prévisionnelle de 4 semaines ;
- **PRECISE** que les prestations seront réalisées par application du prix global forfaitaire selon les stipulations de l'acte d'engagement.
- **INDIQUE** que les prix sont révisibles par acompte.
- **DECIDE** de signer les marchés à intervenir et tous les documents s'y rapportant.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 13 octobre 2025
Publiée le 14 OCT. 2025*

Fait à Chazey-sur-Ain, le 13 octobre 2025.

Le Président
de la Communauté de communes,

Jean-Louis GUYADER

